

## **Marcelle Ségal et Menie Grégoire, les nouvelles intermédiaires médiatiques du couple (1946-1969)**

Au XIX<sup>ème</sup> siècle, les conflits conjugaux étaient le plus souvent circonscrits à la sphère familiale. Lorsque le scandale éclatait, le quartier ou le village s'en mêlait. Les voisins, les patrons des protagonistes et les médiateurs traditionnels - le curé et le maire principalement - s'interposaient pour réconcilier les époux. Ces médiations n'ont pas disparu au XX<sup>ème</sup> siècle mais le recours aux autorités locales a décliné. Par ailleurs, les problèmes privés tendent à devenir de questions publiques. Aussi ne faut-il pas s'étonner que les médias jouent un rôle croissant dans la gestion des problèmes intimes. Marcelle Ségal, la pionnière du "courrier du cœur", et Menie Grégoire, l'inventrice de la radio interactive, ont plus que tout autre contribué en France à la régulation des conduites et à la vulgarisation des nouvelles normes.

### **Médias et vie privée**

#### *Du courrier des lecteurs au "Courrier du cœur"*

Dès le XIX<sup>ème</sup> siècle, les journaux ont ouvert leurs colonnes à leurs lecteurs. C'est seulement dans l'entre-deux-guerres, cependant, que la vie privée fait une timide apparition dans la presse. L'abbé Viollet, un spécialiste de la pastorale familiale, est l'un des premiers à avoir osé publier les cas de conscience que lui soumettaient des catholiques, pratiquants mais déchirés entre leur aspiration à une vie sexuelle épanouie, leur désir de contrôler leur fécondité et les interdits de l'Église<sup>1</sup>. Dès sa création en juin 1937, *Paris-Soir Dimanche* inaugure une rubrique sentimentale. C'est là que Marcelle Ségal fait ses premières armes et rencontre Hélène Gordon-Lazareff.

Rien ne prédispose cette dernière à une carrière de courriériste. Après avoir dû interrompre ses études scientifiques en raison de la guerre de 1914, Marcelle Ségal a fait toutes sortes de métiers<sup>2</sup>. Elle travaille dans la confection puis, après son divorce en 1928 - "ma première défaite grave et méritée" selon ses propres termes - et une formation en sténo-dactylo, elle devient neuf ans durant employée de banque. Elle commence alors à écrire des

---

<sup>1</sup> Voir A.-M. Sohn, "French Catholics between abstinence and "appeasement of lust" (1930-1950)", *Sexual cultures in Europe. Themes in sexuality*, édité par F. Eder, L. Hall et G. Hekma, Manchester, 2000, Manchester U.P.

articles qui paraissent, entre autres, dans le *Journal de la femme*. En 1937, elle est embauchée comme rédactrice à *Marie-Claire* et suit en 1940 à Lyon le journal qui s'y est replié. Elle est licenciée comme juive en novembre 1941 mais retrouve grâce à son chef, Paul Gordeaux, une place d'employée de bureau. Elle entre alors dans la résistance mais reste très discrète sur le sujet - "de mon travail de résistante, je préfère ne pas parler. J'en ai fait trop peu et trop peu de temps"<sup>3</sup>.

Au printemps 1945, sa rencontre avec Pierre et Hélène Lazareff, à la gare Saint Lazare où elle accueille les déportés, décide de sa carrière. Sa boutade - "pensez à moi si vous lancez un magazine féminin ? " - est prise au sérieux. Lorsque Hélène Gordon-Lazareff fonde en novembre 1945 *Elle*, Marcelle Ségal fait partie de l'équipe et prend en main la "fiction". En décembre 1946, le magazine décide de créer un courrier des lectrices pour répondre à leurs questions mais aussi mieux les connaître. Cette rubrique est subdivisée en plusieurs thèmes : beauté, décoration, vie pratique ... Reste le "courrier sentimental" pour lequel nul ne se propose. H. Lazareff l'attribue d'autorité à une Marcelle Ségal dont la réticence - "Moi ? faire le courrier du cœur ? " - baptise la chronique : "ce sera son nom", tranche la Directrice<sup>4</sup>. Dès lors, chaque semaine, de 1946 à 1987, Marcelle Ségal ouvre le magazine avec sa rubrique qui fait d'elle la courriériste la plus célèbre de la presse.

### *Menie Grégoire, l'initiatrice de la radio interactive*

Menie Grégoire, de même, est au départ une jeune fille rangée et studieuse, licenciée en histoire, puis une épouse et mère de famille tout aussi rangée<sup>5</sup>. "Pendant les dix premières années de mon mariage, oubliant la fière jeune fille qui se voulait si libre, je me suis noyée dans les joies de la féminité Néanmoins, elle s'engage au Comité de liaison des associations féminines et en devient la secrétaire générale<sup>6</sup>. Elle y découvre "le problème féminin". Ce sont ses "années d'apprentissage". De là, elle entame en 1952 une carrière de conférencière pour l'Alliance française, proposant des communications sur les femmes. Puis, elle décide de

---

<sup>2</sup>Née à Paris le 15 mai 1896, Marcelle Ségal est la fille de juifs russes ayant fui les pogroms de Lituanie. Elle prépare l'École Normale supérieure de Sèvres (section sciences) mais interrompt ses études lorsque la famille quitte Roubaix pour Paris en 1915.

<sup>3</sup>Voir son autobiographie, M. Ségal, *Moi aussi, j'étais seule*, Paris, 1971, Grasset, p. et 92. Elle n'a pas d'enfant, sa fille étant décédée en bas âge. Elle adoptera après la guerre deux garçons.

<sup>4</sup>Selon M. Ségal, *Mon métier. Le "courrier du cœur"*, Paris, 1952, P. Horay, p. 28.

<sup>5</sup>Née le 15 août 1919 à Cholet d'un père architecte et d'une mère femme au foyer, Marie Laurentin passe son baccalauréat puis elle obtient de son père de monter à Paris préparer une licence d'histoire. Elle entame, ensuite, une thèse d'égyptologie à l'École des hautes études, tout en étudiant deux ans durant la sculpture. En 1943, elle épouse Roger Grégoire, auditeur au conseil d'Etat et plus tard, cofondateur avec Michel Debré de l'ENA et en a trois filles.

travailler : "il me fallait me prouver ma valeur et me faire une place autonome en conservant une véritable existence féminine (...) Étant donné ma formation, je me suis tournée vers la presse"<sup>7</sup>. Elle commence par des articles sur la décoration et les jardins chez *Vogue* où elle entre grâce à Claude Pompidou puis elle travaille pour *Maisons et jardins, L'œil...* En 1955, elle publie son premier article à la revue *Esprit* et noue avec elle des rapports privilégiés, entrant même au comité de rédaction<sup>8</sup>. Elle a donc une longue expérience des relations entre les sexes et des convictions fortes qu'elle résume dans un livre à succès publié en 1965 chez Plon, *Le métier de femme* qui lui ouvre les portes de *Elle* et lui vaut d'entrer au Comité d'étude et de liaison des problèmes du travail féminin créé la même année par le ministre du Travail<sup>9</sup>.

En revanche, elle s'intéresse peu à la radio, selon ses dires<sup>10</sup>. Elle accepte, néanmoins, à la demande de Jean Namur dont elle partage l'intérêt pour la psychanalyse, de collaborer sur RTL à partir de mars 1967 à une nouvelle émission "Allô Luxembourg"<sup>11</sup>. Des spécialistes y répondent aux préoccupations des auditeurs. Responsable des questions féminines, Menie Grégoire ne reçoit aucun appel pendant près de trois mois<sup>12</sup>. C'est lorsque elle prend l'initiative de lire à l'antenne une lettre reçue à *Elle* que l'émission prend son envol et sa forme. A partir de la rentrée 1967, la station lui octroie une demie heure l'après-midi dans l'émission de Jean Bardin puis lui confie la tranche horaire de 14h30 à 15h30. Dès lors et jusqu'en juillet 1981, elle dialogue tous les jours avec trois ou quatre interlocuteurs anonymes, préalablement "filtrés" par le standard de l'émission et testés par ses assistantes. A partir des lettres que lui envoient ses auditeurs et qu'elle lit à l'antenne, elle reconstitue dans des conversations de cinq à vingt minutes les principaux éléments de l'histoire, de l'affaire ou de la plainte exposées et les commente ensuite. Cette émission apparemment simple cache une

---

<sup>6</sup> Voir ses mémoires, *Telle que je suis*, Paris, 1976, R. Laffont, p. 176. Voir aussi S. Chaperon, *Les années Beauvoir*, Paris, 2000, Fayard.

<sup>7</sup> *Telle que je suis*, op. cit., p. 184.

<sup>8</sup> Elle donne, en particulier un article sur le planning familial en 1957 que "Jean-Marie Domenach a eu le courage de publier". Elle dirige également le numéro "La femme au travail. Mythes et réalités" en mai 1961. Elle s'éloigne de la revue après 1965 et rompt, selon ses dires, sur le problème de la contraception.

<sup>9</sup> Elle avait déjà participé au comité consultatif réuni en 1949-1950 par Pierre Sudreau, ministre du logement, pour réfléchir aux normes architecturales des HLM. Son rapport au comité du travail a été refusé par la majorité de ses membres, les pionnières de l'égalité selon M. Grégoire.

<sup>10</sup> Elle ne l'écoute pas : "la radio pour moi n'existait pas. En la matière d'ailleurs, j'étais vierge comme Jeanne d'Arc" (*Telle que je suis*, op. cit., p. 251)

<sup>11</sup> Jean Farran, le nouveau directeur de RTL depuis 1966, a entrepris de dépoussiérer une grille vieillie. Voir D. Maréchal, *RTL (1933-1993)*, Nancy, 1994, Presses Universitaires de Nancy. Menie Grégoire commence à officier en mars 1967 sans contrat ; en juillet, RTL lui envoie les lettres pour qu'elle prépare ses émissions ; en septembre, elle dispose d'un contrat et d'un bureau en octobre (entretien du 17 juin 1997).

<sup>12</sup> Pour une esquisse de l'histoire de l'émission et de son animatrice, voir M. Grégoire, *Telle que je suis*, op. cit. Les autres intervenants sont Gault et Millault pour la cuisine, André Maurois pour les sentiments etc. A partir de 1973, de plus, Menie Grégoire dirige une seconde émission, "Responsabilité sexuelle" en compagnie du Docteur Meignant, le traducteur en France des rapports de Master et Johnson.

profonde révolution à la fois radiophonique et publique. Rappelons que ce nouveau programme a pris place dans une tranche horaire occupée sans interruption depuis 1935 par *Le passe-temps des dames et des demoiselles*, à la fois mondain avec des interviews de célébrités, sentimental avec ses poèmes d'amour et feuilletons, pratique enfin par ses recettes de cuisine et conseils de décoration. Désormais sur les ondes, le romanesque cède au réel et la souffrance privée devient problème collectif<sup>13</sup>. Le succès est fulgurant avec 40% de parts de marché. 16 000 personnes seraient passées à l'antenne, plus de 60 000 lettres auraient été envoyées à l'animatrice.

Que ce soit Marcelle Ségal ou Menie Grégoire, la médiation aurait été impossible sans la correspondance des lecteurs ou auditeurs. Il convient donc de comprendre comment s'opère la transmutation médiatique.

"Oui, les lettres sont authentiques"<sup>14</sup>

Les contempteurs du courrier des lecteurs avancent pour le discréditer son caractère artificiel et le recours systématique à la "lettre-bidon" comme on dit dans le jargon du métier. S'il est un reproche qu'on ne peut faire à Marcelle Ségal et à Menie Grégoire, c'est bien celui-là. Si les originaux n'ont pas été conservés pour *Elle*, leur authenticité n'en est pas moins incontestable et Marcelle Ségal s'en est longuement expliqué dans un ouvrage paru en 1952 : *Mon métier. Le "Courrier du cœur"*. A ses débuts, raconte-t-elle, et faute de correspondants, elle a dû "fabriquer" chaque semaine une ou deux lettres. En pure perte, les lectrices n'étant pas dupes. C'est lorsqu'elle commence à raconter des histoires dont elle a été témoin, que les correspondances affluent. Elle a forgé alors une méthode de travail stricte. Contrainte d'effectuer un tri, le volume des correspondances reçues excédant de loin les possibilités de publication, elle sélectionnait dans un premier temps les lettres les plus intéressantes<sup>15</sup>. Puis en raison des contraintes de pagination - un quart à une demie page, cinq à huit lettres en moyenne - , elle ne pouvait retenir que de brefs extraits. Mais la courriériste insiste : "je dis bien "extraits", non résumés, digestes. Pas un mot n'est de mon cru", cela afin de "conserver la saveur du courrier" et de ne pas "dénaturer la pensée des lectrices". Il s'agit "d'extraire de la lettre de la lectrice les phrases qui paraîtront dans le journal" et qu'elle souligne après relecture pour les missives les plus longues. Une fois la sélection faite, explique-t-elle, "je

<sup>13</sup> Ces confidences se bâtissent le plus souvent sur un récit de vie explicatif, généralement étoffé, d'où la longueur des missives qui peuvent atteindre dix à vingt pages.

<sup>14</sup> M. Ségal, *Mon métier*, op. cit., p. 20.

<sup>15</sup> Elle recevait en moyenne 20 lettres par jour, répondait personnellement à toutes les lettres même non publiées et recevait même trois ou quatre correspondants chaque mois.

tape à la machine bout à bout les phrases soulignées". Le texte est "bien trop long" d'où une reprise stylistique : "biffons un mot par ci, un mot par là ; "je crains de l'avoir blessé" au lieu de "ce que je crains surtout c'est de l'avoir blessé" : quatre mots de gagnés". Au bout d'une demie heure, "le texte fidèle, compréhensible, occupe six lignes"<sup>16</sup>. Ces remaniements formels et orthographiques que l'on retrouve aussi en surimposition sur les lettres de Menie Grégoire, n'affectent pas le fond. Les lettres lues à l'antenne par Menie Grégoire ont été, en revanche, conservées et pour la plupart, avec les deux feuillets de papier-pelure sur lesquels l'animatrice résumait, souvent en style télégraphique, son intervention.

Certes, les lettres médiatiques laissent parfois l'historien sur sa faim<sup>17</sup>. Elles se différencient des correspondances ordinaires, à la fois passives et actives, par leur caractère unilatéral. Partant et surtout pour le courrier du cœur, les données sociologiques font souvent défaut<sup>18</sup>. De plus, l'interprétation donnée aux événements par les scripteurs est entachée de subjectivité et ne peut être confrontée à celle des autres protagonistes de la scène privée. Le plus souvent, cependant, la répétitivité des problèmes et comportements évoqués est un gage de crédibilité. M. Ségal n'a pas été sans remarquer que les «affaires de cœur sont régies par certaines lois, les mêmes causes produisant les mêmes effets. Chaque femme croit vivre un drame unique, exceptionnel alors qu'elle ne fait que subir ces lois»<sup>19</sup>. De fait, les préoccupations des jeunes filles sur le flirt, les coups de foudre ou le mariage dans les années 1950 s'avèrent ainsi fort proches, quoique moins audacieuses, des questions de leurs cadettes du baby boom<sup>20</sup>. De même, le nombre exceptionnellement élevé de jeunes hommes timides se confiant au magazine se retrouve dans le corpus de RTL, renvoyant à leur souffrance spécifique, entre échec sentimental et incapacité à se conformer à l'image de l'homme sûr de lui et dominateur. Quant à Menie Grégoire, elle privilégie également les document le plus représentatif : "j'ai toujours choisi - et je choisis toujours - une lettre en fonction de ce qu'elle dit de plus partagé, de moins rare, parce qu'elle me paraît alors le symptôme de la réalité quotidienne"<sup>21</sup>. Une de ses auditrices, désireuse, selon ses termes, "d'élargir un peu cet horizon étouffant de la femme, du mari, des enfants et des beaux-parents", constate d'ailleurs

<sup>16</sup> M. Ségal, *Mon métier*, op. cit., p.22-23, 35-36.

<sup>17</sup> Sur les problèmes posés par la source, voire A.-M. Sohn, "Quelques réflexions sur les sources", *Âge tendre et tête de bois*, op. cit.

<sup>18</sup> Pour les problèmes posés par les lettres de Menie Grégoire, voir "Pour une histoire de la société au regard des médias", op. cit., et le chapitre "Quelques remarques sur les sources", *Âge tendre et tête de bois*, op. cit.

<sup>19</sup> *Moi aussi j'étais seule*, op. cit., p. 115.

<sup>20</sup> Voir A.-M. Sohn, *Âge tendre et tête de bois. Histoire des jeunes des années 1960*, Paris, 2001, Hachette et A. Dutot, *Les préoccupations des femmes d'après les courrier des lectrices de Elle (décembre 1946-décembre 1959)*, mémoire de maîtrise, sous la direction d'A.-M. Sohn, 1997, Université de Rouen.

<sup>21</sup> *Telle que je suis*, op. cit., p. 259-260. Jean Farran lui a seulement demandé de ne pas parler d'avortement et d'homosexualité à l'antenne mais elle a, néanmoins, consacré quelques émissions à ces deux sujets.

que "si les cas sont variés à l'infini, c'est en fait toujours la même donnée du problème"<sup>22</sup>. Et lorsque Marcelle Ségol ou Menie Grégoire suppriment ou transforment les mentions géographiques, nominatives ou professionnelles, ce n'est pas pour truquer mais pour préserver l'incognito des correspondants<sup>23</sup>.

### *Le corpus étudié*

Le volume du courrier du cœur et des émissions interdit un travail exhaustif. J'ai fait le choix d'un double sondage, sur les années 1946-1959 pour *Elle* et sur les années 1967-1969 pour RTL, période durant laquelle la spontanéité des scripteurs n'est pas encore altérée par le vedettariat radiophonique. Le corpus, au demeurant, est déjà considérable : 1151 lettres pour le "courrier du cœur" et 1878 pour les lettres d'antenne. J'ai dû pour ces dernières me limiter à celles pour lesquelles la réponse de M. Grégoire avait été conservée<sup>24</sup>. J'ai ensuite sélectionné les lettres concernant les couples en difficulté. Contrairement à ce qu'on pourrait imaginer, celles-ci sont peu nombreuses. Les correspondantes du courrier du cœur sont, en effet, principalement des jeunes filles. Quant aux auditrices de Menie Grégoire, si les femmes mariées l'emportent, leurs préoccupations portent plus sur les enfants et le mariage que sur le couple<sup>25</sup>. Dans les deux cas, le regard porté sur le couple est principalement féminin puisque 85% des scripteurs sont des femmes. A cela, rien d'étonnant : *Elle* est un magazine féminin et Menie Grégoire officie l'après-midi, à une heure où seules les femmes au foyer peuvent l'écouter. Qui plus est, l'art épistolaire est depuis le XIX<sup>ème</sup> siècle un genre féminin<sup>26</sup>.

Deux thèmes s'imposent dans les correspondances : la mésentente conjugale et sa conclusion logique, le divorce<sup>27</sup>. L'adultère s'y révèle cause et révélateur à la fois, mais l'incompatibilité des caractères et le manque d'amour sont également invoqués pour expliquer l'échec<sup>28</sup>.

### **"Pourquoi se confier à une inconnue ?"**

<sup>22</sup>Lettre, octobre 1968, banlieue, Hauts-de-Seine, 66J 43. Ajoutons que la sincérité des correspondants de RTL est gagée par les mentions, dans plus de 80% des cas, du nom et de l'adresse.

<sup>23</sup> C'est un principe que M. Grégoire m'a demandé de respecter. Aussi, ne donnerai-je ni le nom de lieu ni la date exacte de la lettre.

<sup>24</sup> Sur onze boîtes, seules les boîtes 66J 42 à 66J 45 sont dans ce cas et avec d'importantes lacunes.

<sup>25</sup> 27% et 341 lettres pour *Elle* en treize ans et 66 lettres avec réponses sur 469 pour M. Grégoire. Pour ces dernières, le pourcentage n'a pas de signification en raison des lacunes rencontrées : pour 1968-1970, l'échec du couple représente moins de 20% des thèmes traités à l'antenne (voir M. Grégoire, op. cit.).

<sup>26</sup> Voir sous la direction de R. Chartier, *La correspondance. Les usages de la lettre au XIX<sup>ème</sup> siècle*, Paris, 1991, Fayard.

<sup>27</sup> Soit dans les deux cas, plus de deux tiers des lettres consacrées au couple.

<sup>28</sup> 45% des lettres de *Elle* portent sur l'adultère et un tiers pour Menie Grégoire

Cette question, l'une de celles "toujours les mêmes posées dans les mêmes termes", a conduit Marcelle Ségol à "y répondre par un livre". Menie Grégoire, quant à elle, avoue sa perplexité initiale : "au début lorsque les gens m'appelaient je ne savais pas du tout ce qu'ils attendaient de moi. Eux non plus d'ailleurs"<sup>29</sup>. La réponse ne peut être univoque, beaucoup de lettres jouant sur tous les registres à la fois et mêlant des attentes complexes. Un seul exemple, la missive d'une correspondante du Nord à l'orthographe flageolante, dont le "Mari et très très méchant et Brutal" et qui oscille entre affectivité, confiance; conseil rationnel et appel à l'aide. "Il n'y a que vous qui pouvez me donner des conseils car je suis toute seule ici j'ai toute ma famille en Bretagne et je suis Bretonne également mais je reste ici dans un petit village et on ne peut se confier à personne", constate-t-elle tout d'abord. Puis elle poursuit : "je vous demanderai chère Madame de venir à mon secours de me dire ce que je dois faire si je dois partir avec mes enfants ou leur infligeai toujours cette vie infernale (...) Je compte sur vous chère amie pour me faire une lettre le plus tot possible j'attends votre réponse avec impatience je mets le téléphone? Je vous embrasse de tout mon cœur"<sup>30</sup>. L'emportent, cependant, dans les mobiles des correspondants, la confiance à l'inconnue et la demande de conseil.

*"Parce que c'est une inconnue"*

En dehors des mythomanes et provocateurs, aussi rares qu'aisément débusqués, les correspondants ont besoin d'un tiers qui les écoute et leur répond<sup>31</sup>. Ce tiers est inconnu, certes, mais néanmoins, proche.

Les lecteurs comme les auditeurs entretiennent, en effet, avec les journalistes des rapports familiers comme le relève une jeune femme : "Bien que ne vous connaissant aucunement, je me permets de vous demander un conseil : j'ose espérer que vous saurez y répondre avec toute la bonté que j'ai cru discerner en écoutant une ou deux fois vos émissions de RTL"<sup>32</sup>. Mieux, bien des correspondants nouent avec les journalistes des relations affectives. Parlant de son "public", Marcelle Ségol évoque les "roses", lettres d'amitié et de félicitations qu'elle a reçues et conserve pieusement<sup>33</sup>. Les "lettres roses" envoyées à Menie Grégoire montrent de même que les auditrices voient dans l'animatrice une "amie", voire une

<sup>29</sup> *Mon métier*, op. cit., p. 77 et *Telle que je suis*, op. cit., p. 252.

<sup>30</sup> Lettre, février 1969, ville, Nord, 66J 44.

<sup>31</sup> Les journalistes ne sont pas à l'abri non plus de mauvais plaisants et provocateurs mais l'équipe de RTL fait un tri préalable et Marcelle Ségol s'amuse parfois à les publier (74 cas sur 1151 lettres).

<sup>32</sup> Lettre, décembre 1968, banlieue, Hauts-de-Seine, 66J 43.

parente<sup>34</sup>. "Il me semble aujourd'hui avoir écrit à une amie et ça me fait du bien. C'est bon quelquefois de déposer son fardeau", avoue ainsi une femme de quarante-sept ans, abandonnée par son mari, persuadée de n'être "pas bonne à grand chose à part [son] métier de femme au foyer"<sup>35</sup>. "Je vous embrasse comme une sœur car plus personne de ma famille ne s'occupe de moi depuis longtemps", écrit également une cancéreuse qui hésite, compte tenu de la "petite année qui [lui] reste à vivre", à épouser son concubin pour donner un nom à ses enfants<sup>36</sup>. Cette relation affective explique qu'on embrasse l'animatrice, qu'on la désigne par son prénom, souvent mal orthographié, voire qu'on la tutoie. La lettre, par le fait de coucher ses pensées par écrit, a même parfois à elle seule un effet cathartique qui rend de fait inutile la médiation. "Cela m'a soulagée de vous dire tout cela" reconnaît, étonnée, l'épouse d'un infidèle impénitent<sup>37</sup>.

Le plus souvent, cependant, les scripteurs formulent une demande. Ils sollicitent au premier chef un conseil sur leur "cas", une solution à leurs "problèmes".

*"Je viens vous demander un conseil"*<sup>38</sup>

Certains scripteurs préfèrent présenter leur requête comme une simple demande d'information. Ils sollicitent alors des adresses de médecins ou d'associations, des références bibliographiques aussi que Menie Grégoire communique généreusement, en particulier sur la frigidité et l'éducation sexuelle. Le plus souvent, cependant, la demande de conseil est explicite. Elle s'exprime souvent dans le courrier du cœur, sous la forme de questions en rafale, concentrées en fin de lettre, faute de place. "Ai-je eu raison de croire à son repentir ? Notre ménage peut-il repartir d'un bon pied", s'interroge une épouse trompée cependant qu'une adepte de l'adultère-réplique avance : "Pendant que nos maris prennent du bon temps, devons-nous nous morfondre ? Ne croyez pas qu'une petite aventure nous ferait du bien ?"<sup>39</sup>.

L'appel émane tout d'abord de personnes isolées ou confrontées à des difficultés inédites et qui ne trouvent pas dans leur entourage une oreille attentive. Leur solitude peut résulter d'un déracinement géographique ainsi dans le cas de cette jeune femme : "Je n'ai

<sup>33</sup> Elle reçoit aussi des « épines », des critiques qu'elle se fait un devoir, en revanche, de publier.

<sup>34</sup> Les assistantes de M. Grégoire ont archivé sous le vocable de « lettres roses », peut-être sous l'influence de M. Ségal, les lettres de félicitations et sous le vocable « lettres venin » des lettres critiques. Voir leur analyse par D. Cardon, « "Chère Ménie..." Émotions et engagements de l'auditeur de Menie Grégoire », *Réseaux*, mars-avril 1995. Pour 75% des correspondantes, Menie est une "amie" et, pour 13% même une "sainte".

<sup>35</sup> Lettre, octobre 1968, ville moyenne, Eure-et-Loir, 66J 43.

<sup>36</sup> Lettre, mai 1968, petite ville, Nord, 66J 42.

<sup>37</sup> Lettre, avril 1969, banlieue, Seine-Saint-Denis, 66J 44

<sup>38</sup> Lettre, septembre 1969, banlieue, Val-de-Marne, 66J 44.

<sup>39</sup> *Elle*, 13 décembre 1954 et *Elle*, 23 avril 1956

personne à qui me confier. Mes parents sont très loin et je ne veux pas les inquiéter". D'autres ont rompu avec leur famille et souffrent de cet abandon. La plupart des scripteurs, cependant, sont entourés mais ils ne trouvent pas auprès des leurs une oreille indulgente. "Je ne peux pas me confier à ma mère. Elle me condamnerait si je demandais le divorce", explique une jeune femme qui, mal mariée à dix-sept ans, songe à partir avec sa fille et son amant<sup>40</sup>. Écrivent également ceux qui cachent leurs problèmes, voire en ont honte. Une femme adultère a ainsi besoin de l'écran épistolaire pour oser exposer "le cas banal d'une femme que vous allez juger sévèrement mais qui a besoin d'une petite aide morale"<sup>41</sup>. "Je me laisse aller à vous parler de tout cela alors que je n'ai rien dit à personne avec beaucoup de plaisir", s'étonne une jeune universitaire inquiète du fiasco sexuel de son jeune couple, "A qui voulez-vous que l'on parle de ces problèmes. Nos parents sont intimement persuadés qu'à partir du moment où leurs filles sont casées il n'y a plus de problèmes et mes sœurs sont trop proches de moi même pour que je me laisse aller à leur confier cela. Quant aux amis il n'y a qu'à être intimes avec eux pour aussitôt perdre leur amitié", soupire une auditrice en proie à d'identiques difficultés conjugales<sup>42</sup>.

La plupart des correspondants, cependant, voient surtout dans la courriériste et l'animatrice des femmes avisées qui peuvent conforter leurs décisions ou les avis déjà reçus. Celles-ci font alors figure d'expertes en matière de vie privée. "Je vous trouve beaucoup de bons sens, de connaissance des êtres et c'est pourquoi je viens vous demander des conseils", souligne une quinquagénaire<sup>43</sup>. "J'ai une admiration profonde pour vous et vos bons conseils et aujourd'hui j'ai besoin de vous Mainie", expose une auditrice qui veut "guider" une jeune femme mal mariée mais juge ses compétences insuffisantes<sup>44</sup>. "Je vous admire pour vos bonnes réponse vous êtes si bonne vous comprenez si bien la souffrance des gens" qu'"aujourd'hui je viens me confier et vous demander conseils", écrit une femme en rupture conjugale<sup>45</sup>. "Si l'on me demandait à brûle pourpoint "quelle personne pour qui vous avez de l'admiration aimeriez-vous rencontrer si cela vous était offert ?", je répondrais "Menie Grégoire" ", souligne une correspondante qui conclut avec beaucoup de finesse : "je vous écris donc comme à une amie mais beaucoup plus librement car je sais que vous savez

<sup>40</sup> Lettre, mai 1968, petite ville, Vaucluse, 66J 43 et lettre, avril 1968, s.l., 66J 42.

<sup>41</sup> Lettre, s.d., petite ville, Meurthe-et-Moselle, 66J 43.

<sup>42</sup> Lettre, juillet 1968, banlieue, Hauts-de-Seine, 66J 43.

<sup>43</sup> Lettre, septembre 1969, Val-de-Marne, op. cit. J'ai toujours respecté l'orthographe originale des lettres citées ainsi que leur ponctuation.

<sup>44</sup> Lettre, juillet 1969, ville moyenne, Maine-et-Loire, 66J 44.

<sup>45</sup> Lettre, s.d., banlieue, Seine-Maritime, 66J 42.

écouter"<sup>46</sup>. Certaines, plus angoissées encore, s'adressent à la journaliste comme à un oracle et sont prêtes à appliquer ses recettes. "Dit moi se que je dois faire comment je dois me comporté car je ne sais plus que faire", supplie une jeune femme qui n'a pas "le courage de rester plus longtemps" avec son époux tout en reconnaissant que "trompé son mari c'est terrible et je m'en rend conte mais comment résisté à l'amour"<sup>47</sup>. "Oh Mennie aidez moi Conseillez moi mon mari me conseille bien mais vous vous m'aidez encore plus je suis jeune aussi et je n'ai pas d'expérience", écrit une correspondante qui fait de l'animatrice un juge absolu<sup>48</sup>.

Quelques scripteurs ne se résolvent à écrire qu'en dernier ressort et s'avouent humiliés de devoir s'abaisser à des procédés jugés méprisables et réservés aux femmes faibles et inéduquées. En témoigne cette lettre d'une jeune femme, docteur en droit : "à la suite d'un article paru dans *Marie-Claire* je me suis aperçue que vous vous occupiez des problèmes de femme. Je ne pensais pas avoir un jour recours à vos services, mais hélas aujourd'hui je m'y vois contrainte"<sup>49</sup>. Cet auditeur a également "honte d'écrire cette lettre" mais, avoue-t-il, "je n'en peux plus, il fallait que je me confie". Or, poursuit-il, "j'ai eu en mainte occasion eu le plaisir de vous entendre à la Radio traité ces différent sujet de cœur et si bien défendue que vous assure avoir eu les larmes aux yeux". De là, il peut exposer sa situation - une femme qui se détache de lui, voire ne le laisse plus "l'approcher" - et sa requête : "Madame si c'est en votre pouvoir de sauver deux cœur en détresse je vous le demande"<sup>50</sup>. D'autres, enfin, telle cette auditrice, appellent même au secours : "Comme la plupart de vos auditrices, c'est un SOS que je lance"<sup>51</sup>. Ce sont des hommes et des femmes désespérés qui voient dans Marcelle Ségol et Menie Grégoire une *dea ex machina* capable de régler à nouveau leur existence. "Par pitié, aidez moi car tout se bouscule dans mon esprit et dans mon cœur", écrit une épouse supplantée par une jeune fille<sup>52</sup>. "C'est un cas plus que commun", reconnaît une autre correspondante mais "il faut malgré que tout que je vous l'expose car, Madame, je suis à bout de nerfs"<sup>53</sup>. Le plus souvent, les femmes écrivent sur un ton plus apaisé mais la demande d'"aide" traduit toujours une forte émotion. Elle est lancinante dans *Elle*. "Aidez moi", supplie une lectrice qui pour se venger d'un flirt entre son mari et une amie, les trompe avec le mari

<sup>46</sup> Lettre, avril 1969, Seine, 66J 44.

<sup>47</sup> Lettre, octobre 1968, village, Loir-et-Cher, 66J 43.

<sup>48</sup> Lettre, août 1969, s. l., 66J 44.

<sup>49</sup> Lettre, juillet 1968, banlieue, Hauts-de-Seine, 66J 43.

<sup>50</sup> Lettre, novembre 1968, banlieue, Val d'Oise, 66J 44.

<sup>51</sup> Lettre, Meurthe-et-Moselle, op. cit.

<sup>52</sup> Lettre, septembre 1968, petite ville, Var, 66J 43.

<sup>53</sup> Lettre, juillet 1969, Seine, 66J 44.

de cette dernière et se retrouve enceinte. "Venez moi en aide", demande une autre qui "se dégoûte d'avoir trompé son mari"<sup>54</sup>.

Quelques-unes, enfin, souhaitent utiliser l'impact médiatique pour susciter des prises de position publiques, voire influencer sur l'opinion et le gouvernement.

*"Vous êtes une femme connue"*<sup>55</sup>

L'expression sert de sésame. Elle vise principalement Menie Grégoire dont l'action au comité du travail féminin ainsi que les interventions répétées auprès de nombreux ministres ont accrédité l'idée qu'elle pouvait faire changer les lois, voire modifier les mœurs. Deux témoignages suffiront. Celui, en premier lieu, d'une divorcée, mère de trois enfants, qui "a voulu à tout prix s'en sortir" et qui à réussi à le faire d'abord grâce à "cet avocat qui m'a révélé mes droits que l'on cache aux femmes parce que l'on veut pas "se mouiller" qu'elles vivent nombreuses dans l'ignorance totale de leurs droits. Et puis avec votre aide Mennie car vous êtes une des rares femmes qui osent dire ce que les autres taisent ou étouffe"<sup>56</sup>. Celui, ensuite, d'une correspondante qui dénonce avec véhémence le scandale de la frigidité. "N'est-ce pas une blessure énorme, injuste, inexplicable que les femmes supportent toute leur vie dans le silence le plus total ? Pourquoi? (...) La frigidité devrait être étudiée comme le cancer. Pourquoi personne ne s'intéresse-t-il à ce problème ? Si la frigidité touchait les hommes comme les femmes il y a longtemps qu'elle serait guérie. Le premier problème est l'ignorance des jeunes filles, l'absence d'éducation sexuelle et l'inexpérience : on lui a seulement recommandé d'apprendre à faire la cuisine mais à faire l'amour - ah quel scandale ce serait que cette suggestion. Le second est d'être libre de son corps (...), ne pas être condamnée à être une lapine et par une loi encore ! ". Amère, elle constate qu'elle n'a pas trouvé auprès des docteurs "le moindre conseil, le moindre soutien. J'ai même cherché il y a quelques années dans un Bottin un nom de sexologie : il y en avait un dans tout Paris ! ! ! ". D'où son interrogation : "A qui parler ? Même entre les femmes on ne dit rien. C'est le silence assourdissant sur la question", et son appel à Menie Grégoire : "Vous êtes une femme connue, vous connaissez des personnes influentes. Vous vous exprimez bien. Pourquoi ne feriez-vous pas connaître ce fléau de la frigidité (... ) Pourquoi ne créeriez-vous pas des centres analogues à ceux du

<sup>54</sup> *Elle*, 2 janvier 1950 et 21 janvier 1952.

<sup>55</sup> Lettre, novembre 1968, s. l., 66J 43.

<sup>56</sup> Lettre, octobre 1969, Seine, 66J 45.

Planning familial pour aider les femmes frigides ? (...) Madame, je vous en prie faites quelques chose. Je n'en profiterai pas mais qui sait"<sup>57</sup>.

Dans ce cas, la journaliste est sommée de se faire la porte-parole des femmes opprimées au nom d'une solidarité féministe. Mais d'autres scripteurs, sans le dire, explicitement pensent sans doute légitimer publiquement leur conduite. De fait, Marcelle Ségal comme Menie Grégoire ont contribué à fixer des normes ou à les faire évoluer.

### **Médiatrices et vulgarisation de nouvelles normes conjugales**

Les femmes ont dénoncé dans les années 1970 la fonction normalisatrice de la presse féminine. La sémiologue Claude Chabrol voit pour sa part dans le courrier du cœur un prolongement du discours parental dont la fonction principale est d'imposer aux femmes une "socialisation" de leurs conduites au détriment de leurs aspirations affectives et individuelles. En fait, les interventions de Marcelle Ségal sont plus complexes qu'il n'y paraît, contradictoires même<sup>58</sup>. Quant à Menie Grégoire, elle a expressément refusé une place de régulatrice sociale : "je ne "conseille" pas comme les dames du Courrier du cœur. Je n'absous pas comme les confesseurs. Je ne dépanne pas comme les services sociaux. Je témoigne ou plutôt je fais témoigner de cette inquiétude qui monte vers moi chaque jour inlassablement" et de résumer son idéal par une formule lapidaire : "on n'aide pas, on déchiffre". Pour ce, poursuit-elle, "je faisais ce que j'avais appris en analyse (...) Je me concentrais vraiment sur ce qu'ils disaient"<sup>59</sup>. L'animatrice ne cache par pour autant ses convictions qui s'expriment à l'antenne comme dans ses livres. Les intermédiaires médiatiques ne sauraient donc être neutres. Leurs réponses reflètent leur histoire, leurs convictions personnelles et le contexte. Or, celui-ci évolue rapidement comme l'attestent les exemples de l'adultère, du divorce, de la frigidité ainsi que les relations avec les beaux-parents et l'égalité des sexes.

#### *L'adultère : de la patience à la dédramatisation*

L'adultère reste un délit mais nul ne le considère plus comme une atteinte à la loi et à l'ordre social. En revanche, il constitue l'une des causes le plus souvent invoquées lors d'un

<sup>57</sup> Lettre, novembre 1968, s.l., op. cit.

<sup>58</sup> C. Chabrol, *Le récit féminin. Contribution à l'analyse sur la femme dans la presse féminine actuelle*, Paris, 1971, Mouton. Il s'agit d'une thèse de 3<sup>ème</sup> cycle réalisée sous la direction de R. Barthes. L'auteur a retenu 250 réponses de M. Ségal mais n'en a analysé que 24, ce qui rend les conclusions fragiles, eu égard à l'étroitesse de l'échantillon. Anne-Marie Dardigna, *Femme-femme sur papier glacé*, Paris, 1974, Maspéro conteste également la fonction normalisatrice de la presse féminine.

divorce. En tout état de cause, il s'agit d'une crise grave pour le couple et d'une blessure narcissique grave pour le conjoint bafoué<sup>60</sup>. Les épouses trompées comme les infidèles exposent leur dilemme, identique dans les deux cas : silence, pardon, scènes ou rupture.

Marcelle Ségol conseille aux femmes trompées une stratégie de résistance et de reconquête conjugale. Lorsqu'une "maman" en butte à "une "guerre d'usure" menée par une "petite drôlesse" désireuse d'épouser son mari, songe à quitter son foyer, elle lui enjoint de rester : "Pourquoi capituler, quitter votre maison et votre mari que vous aimez tant ? (...) Tenez bon jusqu'à ce que l'un de vous se lasse. Si c'est vous, vous partirez ce jour là sans regret, totalement détachée d'un mari volage. Si c'est elle, vous saurez avoir la victoire généreuse. Si c'est lui, ah ! la journée ! C'est la solution que je vous souhaite". "Bravo comtoise ! J'ai foi en votre étoile", répond-elle à une lectrice qui se fixe comme devise : "Comtois rends toi. Nenni, ma foi". Menie Grégoire ne dit rien d'autre. "Battez-vous" pour un homme séduit par "la jeunesse qui ne sait rien (...) et qui exige tout de votre mari", ordonne-t-elle<sup>61</sup>. La présence d'enfants au foyer les conduit toutes deux à conseiller une rupture différée. Marcelle Ségol console ainsi une femme affichant "quatre ans de patience et aucun résultat", "vos enfants ont conservé un foyer comme c'était votre désir. N'est-ce pas un résultat ? Courage. Demain, ils seront grands. Vous serez libre". Lorsque l'une de ses correspondantes, tentée un bref moment pas l'adultère, annonce après aveu à un mari large d'esprit, son intention "de le reconquérir", Menie Grégoire l'approuve. Puis elle établit le diagnostic suivant : "vous êtes une jeune femme qui s'ennuie", regrette son travail et ressent un "vide", seule avec ses deux bébés et elle lui propose un remède : "occupez vous" mais sans travailler à temps complet, car "vos enfants sont trop petits"<sup>62</sup>.

En revanche, les deux journalistes divergent sur le pardon à l'infidèle. Marcelle Ségol le défend et proscrit les scènes au mari volage. Une seule "ligne de conduite s'impose", explique-t-elle à Jacqueline, "Faire en sorte que votre mari ne soit pas tenté de songer au divorce. Il faut qu'il soit assuré chez vous d'un accueil affectueux ; qu'il ne soit plus question entre vous de cette malheureuse affaire"<sup>63</sup>. Mieux. La journaliste va jusqu'à prôner l'aveuglement conscient. Certes, c'est là une tactique délicate : "voudriez-vous tout de même dire aux maris volages qu'ils aient la courtoisie de donner à leurs sorties ... intempestives des

<sup>59</sup> *Telle que je suis*, op. cit., p. 252-255. Menie Grégoire a passé dix ans en analyse et a eu pour premier analyste René Laforgue.

<sup>60</sup> Sur l'adultère jusqu'en 1940, voir A.-M. Sohn, *Chrysalides. Femmes dans la vie privée. XIX<sup>e</sup> à XX<sup>e</sup> siècles*, Paris, 1996, Publications de la Sorbonne.

<sup>61</sup> Lettre, Var, op. cit.

<sup>62</sup> *Elle*, 12 juillet 1954, 27 août 1951, 2 avril 1956 et lettre, décembre 1969, village, Marne, 66J 45.

<sup>63</sup> *Elle*, 18 juillet 1949.

motifs plausibles afin que nous n'ayons pas trop de mal à fermer les yeux", explique "mon foyer avant tout". Mais Marcelle Ségol la défend : "Si vous fermez les yeux non à la manière des chats mais pour de bon, le plus faible des alibis fait l'affaire"<sup>64</sup>. Les lectrices de *Elle* sont divisées, au reste, sur ces conseils. Les unes, telle cette femme "de l'autre côté de la barrière", l'approuvent. "Je tiens à vous dire que vous avez raison de conseiller la patience aux femmes trompées. Si cette femme avait été indulgente aux débuts, si elle n'avait pas pris son mari en horreur jusqu'à souhaiter sa mort "pour être libre et toucher une belle retraite", il serait encore aujourd'hui avec elle". D'autres regimbent devant cette assignation des femmes à la soumission traditionnelle. "Je ne suis pas d'accord avec vous au sujet d'une "maman". L'épouse qui accepte les abandons au nom de je ne sais quelle morale, s'abaisse. Sa patience est un manque de dignité (...) Je soutiens que toutes les épouses outragées ont raison de l'être"<sup>65</sup>.

Marcelle Ségol dissuade tout aussi fermement les femmes tentées d'aller voir ailleurs. A l'adapte de l'adultère-revanche, elle répond sans ambiguïté : "quant au quatrième larron, n'en parlons pas. Vous n'allez tout de même pas fournir des armes contre vous à votre mari alors que c'est lui le coupable". Elle enjoint également à un homme troublé par sa dactylo de se reprendre, "un chef soucieux de la bonne marche de ses services considère son personnel féminin comme tabou". Elle récuse encore plus le bovarysme : "pourquoi vouloir tromper l'ennui en trompant votre mari ? Ne pouvez-vous vous distraire autrement ? Il y a tant de choses à faire ici bas en dehors de l'adultère"<sup>66</sup>. Lorsque l'infidélité est consommée, Marcelle Ségol conseille le plus souvent la rupture. Elle enjoint à "Marianne", jeune mariée amoureuse de son beau-fils, de rompre : "cessez immédiatement ces relations qui n'auraient jamais dû commencer, ne rien avouer et lire "Phèdre" de Racine, une histoire qui vous dégoûtera à jamais d'aimer Hippolyte"<sup>67</sup>. Elle sait, cependant, composer avec les sentiments. Elle recommande alors le silence pour sauvegarder le couple légitime. Elle explique à "mon amour fou", maîtresse mariée d'un amant marié et qui ne quittera pas sa femme, que la rupture n'est pas si simple : "Rompre ? La morale l'exige mais à quoi bon vous conseiller sachant que vous n'en ferez rien. Le divorce ? Vous désespérez un mari qui vous aime, vous perdez votre foyer. Troisième solution : attendre que l'incident s'éteigne"<sup>68</sup>.

---

<sup>64</sup> *Elle*, 20 février 1956.

<sup>65</sup> *Elle*, 30 avril 1951, 7 mai 1951 et 15 mai 1951.

<sup>66</sup> *Elle*, 16 avril, 15 juillet et 27 août 1951.

<sup>67</sup> *Elle*, 21 mai 1951.

<sup>68</sup> *Elle*, 23 avril 1956.

La journaliste surtout souhaite plus encore que le couple protéger l'enfant. Elle prône silence et abnégation à une épouse adultère qui ne peut "supporter la vue de l'enfant dans les bras de [son] mari" et demande : "Que faire ? Avouer ? Partir ? ". Pour M. Ségal, il faut rester et oser "un mensonge qui préservera le bonheur de l'enfant; celui de votre mari et le vôtre si vous savez ne pas cultiver l'idée fixe : "il n'est pas le père de l'enfant". Pas le père, celui qui aime, qui entretient, qui élève l'enfant ? Il l'est bien plus que celui qui se contente de l'engendrer". Notons, au passage que la journaliste défend la paternité éducative au détriment du primat biologique<sup>69</sup>.

Ménie Grégoire défend la même stratégie au nom de l'intérêt prioritaire de l'enfant adultérin. Pour autant, elle n'est pas une adepte de la maternité illégitime. Ainsi pour cette veuve qui vit en concubinage pour ne pas perdre sa pension et lui expose son désir d'avoir un enfant de son compagnon malgré sa crainte d'être "trop vieille" - elle "rêve de dorloter un bébé, ayant eu ses deux fils "trop jeune". Menie Grégoire affirme tout d'abord vigoureusement le droit au bonheur à tout âge et répond que trente-neuf ans, "c'est la jeunesse pour la femme". Elle enterre au passage, notons le, l'idée séculaire que la femme de trente doit se retirer de la scène amoureuse. Elle défend le droit à l'enfant mais pas "pour soi", "pour qu'il soit heureux dans un foyer avec un père qui épousera sa mère"<sup>70</sup>. La journaliste prône également la patience aux mères infidèles et tentées par le départ. Elle reconnaît, toutefois, et c'est novateur, que les femmes sont victimes d'une discrimination sexuelle. La société, en effet, condamne la mère qui suit son amant mais non le père qui abandonne son foyer pour une maîtresse. "Ce n'est pas écrit dans la loi mais c'est un problème pratique". Elle sait également que le dilemme éducatif - "vivre avec des parents qui se haïssent ou perdre un parent" - est difficile à trancher. De là, elle refuse de dicter sa conduite à une mère prête à laisser ses enfants et la laisse libre de trancher mais au mieux de leurs intérêts<sup>71</sup>. Ses jugements sont donc plus nuancés que ceux de M. Ségal. Elle considère, par exemple, que les femmes mûres confrontée à une vie conjugale vide, voire intolérable, ont droit au bonheur avec un autre, avec son premier amour pour cette quinquagénaire : "vous avez le droit d'être libre, Mme"<sup>72</sup>.

Il convient donc de se défier de l'adultère. Aussi pour conforter cette stratégie dissuasive, Marcelle Ségal se montre-t-elle sévère pour la maîtresse ainsi pour cette jeune fille de vingt ans, gênée que la femme de son amant soit enceinte : "je me mets à la place de sa

<sup>69</sup> *Elle*, 30 juillet 1951.

<sup>70</sup> Lettre, avril 1968, s.l., 66J 43.

<sup>71</sup> Lettre, juillet 1969, banlieue, Seine-Saint-Denis, 66J 44.

femme mais ..." : "A la place de sa femme, dites-vous ? enceinte de sept mois et abandonnée ? Vous le mériteriez. En attendant, contentez-vous de rester à votre place : hors du chemin de cet homme" mais, consolatrice, elle ajoute : "Félicitez-vous de n'avoir jamais dû vivre avec". Elle n'a pas hésité, cependant, à laisser s'exprimer "l'autre", les "Back Street", d'où l'indignation de certaines lectrices : "vous ne sermonnez jamais assez les filles qui brisent le foyer à vingt ans", lettre à laquelle elle répond avec une philosophie désabusée : "Des sermons ? Hélas : Ce n'est pas ce qui leur a manqué. Elles ne les entendent pas"<sup>73</sup>. Menie Grégoire fait de même et consacre une semaine d'émission aux mêmes "Back Street" en octobre 1968. Elle analyse leur sort de façon nuancée et selon la configuration du couple ainsi ébranlé. Elle peut condamner. Une auditrice se dit choquée par son jugement lapidaire sur la maîtresse d'un homme marié qui "a eu le tort de se fourrer dans une telle situation". "Je suis "l'autre femme" moi aussi", poursuit-elle, évoquant son sort douloureux face à une épouse rigide qui a refusé le divorce et voué deux adultes à un "faux mariage" ainsi qu'à l'hostilité des enfants. Dans ce cas, Menie condamne l'épouse arc-boutée sur son refus: "je trouve personnellement que cela est immoral". Et elle reconforte sa correspondante qui a un "mari" aimant, avalisant de fait le concubinage adultérin<sup>74</sup>.

#### *Le divorce banalisé*

En 1946, le divorce est loin encore d'être un geste banal. Le Courrier du cœur a eu le mérite d'en parler, de révéler les drames des époux mariés contre leur volonté ou à un conjoint insupportable. Il a donc rendu envisageable le passage à l'acte. Marcelle Ségal, prudente cependant, et quoique divorcée elle-même, ne s'en fait pas la thuriféraire. Lorsque les femmes lui écrivent, "sans les enfants je m'en irai", elle impose la prudence avec l'arrière pensée de sauver peut-être le couple : "Avez-vous organisé votre vie de femme séparée ? C'est par là qu'il faut commencer afin d'être en mesure de dire à votre mari : je ne supporterai pas un jour de plus la vie que tu nous a faite. J'ai décidé de te quitter à moins que tu ne changes"<sup>75</sup>. Et pourtant, elle suscite des réactions virulentes comme en témoigne cette lettre d'"une mère scandalisée" : "autant j'apprécie vos conseils d'habitude, autant je trouve répréhensible d'admettre le divorce dans quelque cas que ce soit. Pas excusable, il est déplorable pour les enfants"<sup>76</sup>. Le seul fait d'évoquer la possibilité du divorce le légitime, en effet.

<sup>72</sup> Lettre du 12 septembre 1969, Indre-et-Loire, 66J 44.

<sup>73</sup> Dix lettres sur 45. *Elle*, 2 juillet 1951 et 2 avril 1951.

<sup>74</sup> Lettre du 10 octobre 1968, Guinchy, Pas-de-Calais, 66J 43.

<sup>75</sup> *Elle*, 9 avril 1956.

<sup>76</sup> *Elle*, 12 juin 1958.

Dans les années 1960, l'explosion des divorces impose de se rendre à l'évidence ; c'est un fait de société. Menie Grégoire en prend acte et y consacre même deux semaines d'émission en octobre 1969. Elle encourage les femmes dont l'échec est irréversible. "Il y a des couples pas viables" et même néfastes pour les enfants. Partir est alors vital, rester, "c'est tuer"<sup>77</sup>. Elle récuse également la stigmatisation sociale de la divorcée. Elle reconforte ainsi une auditrice qui a eu l'impression que ses voisins la "jugeaient mal" et "cela me faisait beaucoup de peine"<sup>78</sup>. Elle défend aussi les catholiques divorcées, déchirées entre religion et vie privée. Elle donne ainsi la parole à une auditrice qui a refait sa vie avec un homme, songe à l'épouser, car "dans le village, je sais que je suis mal vue", mais qui se heurte à l'intransigeance de l'Église. "Si je mourrais à l'heure actuelle et si au moment de ma mort j'avais le bonheur d'avoir un prêtre, qui me demande de renier ma vie passée, même vivant maritalement, je pourrais être enterrée à l'église" mais pas "si je suis remariée civilement et cela me donne un malaise profond". Cette lettre conduit Menie Grégoire à s'interroger sur les "lois, y compris religieuses, injustes" et à poser les questions suivantes aux réponses implicites :

- est-ce que l'Église trouve le concubinage moins grave que le remariage ?

- est-ce que l'Église exige encore la chasteté à vie de celui ou celle qui a été lâchée à tout jamais par son conjoint ? <sup>79</sup>. Elle dénonce de façon plus véhémement encore les insuffisances de la législation qui exige que l'adultère soit prouvé et la femme "sérieusement blessée" pour gagner son divorce<sup>80</sup>. Elle plaide donc pour le divorce par consentement mutuel et mène une campagne en direction des pouvoirs publics. Elle approuve une correspondante exaspérée par la "vraie mise en scène qui ne trompe personne et répugne aux honnêtes gens (lettres, injures etc.) " à laquelle doivent se livrer les postulants au divorce "sous le prétexte que "l'incompatibilité d'humeur" cela n'existe pas en matière de divorce". Les lois étant inadaptées et le gouvernement de marbre, "on triche". Cela dit, précise Menie Grégoire, la famille est la "base de la nation, une institution qui doit être solide pour assurer aux enfants un foyer stable". Il faut donc encadrer légalement les motifs du divorce au nom à nouveau des enfants<sup>81</sup>. La légitimation des enfants adultérins est un autre de ses chevaux de bataille. comme en témoigne sa réponse à une auditrice. Celle-ci a demandé à René Capitant que sa fille adultérine porte le nom de son père dont l'épouse refuse le divorce ; le Garde des Sceaux,

<sup>77</sup> Lettre, juillet 1969, Seine, 66J 44.

<sup>78</sup> Lettre, octobre 1969, ville moyenne, Maine-et-Loire, 66J 44.

<sup>79</sup> Lettre du 26 septembre 1969, Saint-Hilaire-des-Loges, Vendée, 66J 44.

<sup>80</sup> Lettre, septembre, s.l., 66J 43.

<sup>81</sup> Lettre, octobre 1969, banlieue, Val-de-Marne, 66J 44.

tout en mentionnant le projet de révision du Code civil, a laissé percer ses réticence et précisé qu'"il faut avoir conscience du fait qu'elle met en cause l'existence même de la famille légitime". Menie Grégoire joue alors de sa notoriété pour entreprendre une démarche auprès du ministre mais, avoue-t-elle de façon lapidaire, "n'a reçu que de bonnes paroles et se heurte à l'opinion : chez nous, on dira il n'y a plus de famille"<sup>82</sup>.

*"Parmi les Bastilles que j'ai osé démolir, il y a le rapport couple avec les beaux-parents"*<sup>83</sup>.

Cette proclamation de Menie Grégoire en juillet 1969 pourrait donner à penser que le sujet est absent du "Courrier du cœur". Il n'en est rien même si c'est un thème mineur. Marcelle Ségal connaît les frictions entre belle-fille et belle-mère et tente d'élaborer une norme nouvelle fondée sur des concessions réciproques. Elle juge bon de mettre le holà à la rébellion des jeunes comme Nelly qui s'exclame : "quelle calamité que les beaux-parents ! Les miens sont grossiers, mal élevés, sans éducation et surtout sans tact (...) Comment faire admettre à mon mari que pour mon équilibre et l'entente de notre ménage, il vaudrait mieux que je ne les rencontre plus ?." Elle la tance même vertement : "Pour l'entente de votre ménage, il vaudrait nettement mieux ne pas dire à votre mari : "tes parents sont grossiers, je ne veux plus les voir" ". De même, lorsqu'une "inconnue", mariée depuis vingt-cinq ans, se lamente - "notre mariage aurait été très bien sans mes beaux-parents qui ont tout ait pour nous séparer" - et conclut : "nous ne serons jamais heureux tant qu'ils vivront", Marcelle Ségal s'indigne : "vous ne pouvez pas les tuer. Il faut trouver autre chose. Ils ont persuadé votre mari qu'il était malheureux. Ne les aidez pas en faisant de votre maison un enfer. Persuadez le qu'il est heureux en le rendant heureux"<sup>84</sup>. Cette chronique entraîne de vives réactions. Une lectrice qui, par son pseudonyme, récusé la "sainte famille" et les sacrifices demandés aux femmes, y voit une "boutade" et craint qu'excédée la correspondante se mue en meurtrière. M. Ségal ne s'en émeut pas pour autant : "c'est possible. On en a vu d'autres" mais elle s'étonne de voir "une meurtrière attendre du jury qu'il lui pardonne à elle qui n'a pas pardonné"<sup>85</sup>. La journaliste a compris, cependant, l'évolution des jeunes femmes.. Dès 1949, à une jeune mariée qui subit la crise du logement et vit sous la férule d'une belle-mère "très autoritaire", elle conseille l'action ; "Obstinez vous à chercher du travail", l'argent étant le nerf de l'indépendance, "mettez-vous dans vos meubles quand vous n'auriez qu'une chaise, un lit, une

<sup>82</sup>Lettre, septembre, op. cit.

<sup>83</sup> A propos de deux lettres de février 1969, s.l. et petite ville, Haut-Rhin, 66J 44.

<sup>84</sup> *Elle*, 12 mars 1956 et 9 janvier 1956.

casserole". Et elle fait sien le proverbe du Nord : "mariage=ménage"<sup>86</sup>. Elle réconforte également "Une Elle bien désemparée" qui craint d'être trop "exigeante" en souhaitant, de temps en temps, des vacances avec son seul mari : "Non, vous ne l'êtes pas. N'empêche que pour votre mari, la mission est délicate. Si je m'en chargeais ? Chiche" et elle publie un manifeste en faveur de l'autonomie du jeune couple : "Mamans de France ! ne partez en vacances avec vos enfants mariés que s'ils vous le demandent. Sinon partez de votre côté. N'attendez pas qu'ils vous le suggèrent. Prenez les devants"<sup>87</sup>. Marcelle Ségal propose donc de composer entre respect aux anciens et sauvegarde de l'intimité conjugale.

Menie Grégoire, quant à elle, a pris ouvertement le parti des jeunes femmes. Grâce à elle, se révèlent des rancœurs longtemps dissimulées comme l'atteste la lettre de cette femme de trente-trois ans, fille unique d'une mère octogénaire qui "s'accroche" à elle. "Nous voudrions les savoir heureux, qu'ils ne manquent de rien mais nous voudrions vivre nous aussi", avoue-t-elle. "J'étouffe lorsqu'elle est là et je suis dévorée d'inquiétude quand elle est repartie". D'où sa supplique : "dites moi que nous ne sommes pas des monstres nous les 100 000rs d'enfants français étouffés par leurs vieillards". Menie Grégoire légitime tout d'abord cette lettre, "ni cruelle ni dure" mais "vraie", qui traduit la complexité des sentiments entre peur de la mort, devoir et aspiration au bonheur<sup>88</sup>. Cette prise de position publique lui vaut des critiques ouvertes ou voilées. "Il paraît que vous n'aimez pas les belles-mères", remarque une Vosgienne et d'insinuer des mobiles plus personnels que sociaux : "n'avez-vous pas une dent contre la vôtre ?"<sup>89</sup>. Une ancienne directrice d'école est plus sévère encore : "je ne partage pas votre point de vue au sujet du problème couple-beaux-parents. Je suis choquée par vos conseils aux jeunes femmes et aux jeunes en général dont les parents ne font pas les quatre volontés. (...) Vous leur donnez toujours raison, les vieilles mamans n'ont plus droit à l'affection de leurs enfants, tout au plus leur accordez-vous un respect très condescendant et très distant (...). La famille à laquelle elles croyaient se désagrèger et vous, Madame, vous n'y êtes pas pour rien". Menie Grégoire se croit obligée d'adoucir ses propos et répond qu'on se fait mieux aimer si on "ne prend pas" et qu'il ne faut pas "chercher à faire rendre aux enfants ce qu'ils ont reçu"<sup>90</sup>. En fait, elle reste dans une logique faisant prévaloir l'intérêt des enfants au détriment des parents, quel que soit leur âge

---

<sup>85</sup> *Elle*, 12 mars 1956.

<sup>86</sup> *Elle*, 11 avril 1949.

<sup>87</sup> *Elle*, 9 avril 1956.

<sup>88</sup> Lettre, avril 1969, petite ville, Côtes-du-Nord, 66J 44..

<sup>89</sup> Lettre du 23 octobre 1968, petite ville, Vosges, 66J 43.

*"De cela jusqu'ici on ne parlait pas"*

Menie Grégoire se glorifie à juste titre d'avoir parlé sans fard de la sexualité. Marcelle Ségol, toutefois, avait déjà déblayé le terrain. Elle répond au premier chef aux lettres de jeunes filles tentées de sauter le pas ou vivant l'amour hors mariage. Dans ses réponses, elle préfère dissuader les "vierges folles" et contester les théories des nombreuses "affranchies" qui lui écrivent<sup>91</sup>. Quant à la frigidité et à la lassitude sexuelle, Marcelle Ségol en parle quoique rarement et très prudemment. Dans sa chronique du 13 février 1956, elle répond à une lettre non publiée en ces termes : "après vingt ans de mariage et deux enfants, un couple est uni plus solidement que vous ne semblez le croire. Le mariage tient bon même si - comme c'est trop souvent le cas - le lien charnel cède". La litote reste de mise. La journaliste défend, par ailleurs, la discrétion la plus absolue sur les cas douloureux de l'inceste et de l'homosexualité.

En revanche, Menie Grégoire lutte pour l'épanouissement affectif des femmes. Elle défend le droit à l'amour pour tous en premier lieu mais M. Ségol là encore avait ouvert la voie : "Si l'on peut vouloir être heureux à cinquante ans ? Pourquoi pas. Le bonheur est de tous les âges" affirmait-elle en 1956, jugeant le remariage légitime pour une veuve. Menie Grégoire condamne, de même, le gendre qui accuse sa belle-mère veuve et remariée d'avoir voulu "déshonorer son mari mort depuis quinze ans" et fustige la conception archaïque qui veut qu'"une femme appartienne à un homme non seulement après la vie mais après la mort". Elle propose ironiquement au censeur de brûler ces veuves audacieuses comme chez les "sauvages" et plus sérieusement à sa correspondante d'en rire et de goûter le bonheur qui a réuni deux solitudes<sup>92</sup>. Elle encourage également une veuve de soixante-sept ans à ne pas renoncer à finir ses jours auprès d'un amour de jeunesse : ce serait "bête"<sup>93</sup>.

Elle défend surtout une sexualité épanouie, indispensable à l'équilibre du couple. Elle plaide ainsi en faveur des femmes ménopausées ou menacées comme cette correspondante de "la totale" et qui pensent qu'"après une femme c'est fini ! ". Il n'en est rien, affirme Menie Grégoire. L'ablation des ovaires interdit la maternité, certes, mais la femme n'est pas "une machine à faire des enfants". Il faut donc combattre ces peurs imaginaires véhiculées par les deux sexes<sup>94</sup>. Menie Grégoire défend tout aussi vigoureusement l'éducation sexuelle et la sexologie. Elle se désole de l'échec d'un jeune couple bardé de diplômes certes mais ignare en

<sup>90</sup> Lettre, février 1968, Haut-Rhin, op. cit.

<sup>91</sup> M. Ségol, *Mon métier*, op. cit., p. 54-55

<sup>92</sup> Lettre, juin 1969, Seine, 66J 44.

<sup>93</sup> Lettre, novembre 1968, village, Somme, 66J 43.

<sup>94</sup> Lettre, avril 1968, Seine, 66J 42.

matière sexuelle avec, à vingt-huit ans, des "corps de bébé". Bref, ces jeunes gens "en savent moins que le pompiste du coin et sa femme" et s'en consolent intellectuellement alors que le pompiste, s'"il avait raté sa femme le soir de ses noces, il en ferait une maladie"<sup>95</sup>. De là, elle conseille des lectures instructives, voire une visite à un gynécologue. Tout vaut mieux, selon elle, que la frigidity d'où son indulgence pour un adultère sexuellement libérateur. A une auditrice qui a découvert "le vrai plaisir" avec un amant mais a renoncé au divorce et reconquis son mari, elle ne jette pas la pierre : "est-ce très grave de s'instruire comme a fait notre amie ? " ; non à l'évidence, d'autant que "ça lui a appris à aimer". Aussi, enjoint-elle en l'occurrence le silence. Certes, la franchise est louable "mais longtemps longtemps après"<sup>96</sup>.

Sa réponse à la lettre pamphlet de la femme frigide résume bien ses combats.. Elle compatit et dénonce "un mari qui vous viole légalement depuis quinze ans sans s'apercevoir qu'il vous fait mal". Elle lui reconnaît "le droit de parler comme vous le faites avec violence de blessure, de mutilation". Puis elle lance un quasi manifeste : "de cela jusqu'ici on ne parlait pas. Je crois vraiment être la première journaliste à oser aborder le sujet dans la presse et sur la radio et j'ai choqué"<sup>97</sup>. Mais elle sait également mesurer l'évolution des femmes elles mêmes et déclare le 18 février 1969, à propos d'une autre correspondante "il y a trente ans une lettre comme celle-là aurait été impensable. D'abord, jamais une femme n'aurait osé parler de frigidity, de rapports physiques (...) Les femmes trouvaient normal d'être frigides et leurs maris aussi. Personne ne s'en inquiétait" mais "mariage aujourd'hui ça comporte l'amour et le plaisir"<sup>98</sup>.

### *L'inégalité des sexes*

Il en est peu question dans le Courrier du cœur. Il est vrai que jusqu'aux années 1950, le féminisme est en France pour le moins discret. L'image qui prévaut est alors celle de la femme au foyer et de la mère éducatrice. La femme supérieure a également mauvaise presse. Marcelle Ségal répond à une Christine lâchée pour une "coquette" que "les hommes préfèrent les jolies têtes aux fortes têtes. Une femme intelligente les étonne, les amuse, les irrite, à moins qu'ils ne sortent vainqueurs du tournoi". Elle va jusqu'à la réprimander tout en prêchant la soumission : "Christine n'avez-vous pas péché par orgueil ? . Le comble de l'intelligence pour une femme, c'est de savoir le cacher". Mais en 1949, il est déjà des lectrices pour refuser

<sup>95</sup> Lettre, juillet 1968, Hauts-de-Seine, op. cit.

<sup>96</sup> Lettre, octobre 1969, op. cit.

<sup>97</sup> Lettre, novembre 1968, s.l., op. cit. Elle se targue dans *Telle que je suis* d'avoir été la première en mars 1967 à traiter de la frigidity dans un article paru dans *Elle*, "Une femme sur deux ne connaît pas l'amour", article qui lui a valu 5000 lettres en deux jours.

l'injonction : "certes les hommes n'aiment pas les femmes qui se sentent supérieures ou plutôt qui semblent l'estimer trop ouvertement. Mais de là à cacher son intelligence comme vous le conseillez, il y a une marge"<sup>99</sup>. La courriériste, néanmoins, peut défendre à l'occasion l'autonomie féminine, à défaut de l'émancipation des femmes. Elle-même, ne l'oublions pas, a assuré seule sa subsistance et s'est consacré à son métier. Elle secoue une lectrice qui se plaint de "l'indifférence" de son mari et définit ainsi son "mal" : "le vôtre est le mal féminin par excellence : attendre tout de votre mari : qu'il donne à votre vie de l'intérêt, de la beauté. C'est à vous de vous créer une vie intéressante"<sup>100</sup>.

Menie Grégoire, quant à elle, n'a pas attendu mai 1968 pour découvrir l'inégalité entre les sexes. Elle est, en particulier, très au fait des inégalités encore inscrites dans le Code civil et jugées par elle particulièrement choquantes. Elle a donc naturellement poursuivi son travail de sape juridique à la radio. Le 18 mars 1969, elle pousse un cri d'indignation à l'antenne en lisant la lettre d'une femme qui doit obtenir l'aval de son mari, incarcéré mais détenteur de l'autorité paternelle et conjugale, pour tous les actes concernant la vie quotidienne de ses enfants et la sienne : "même pour déménager, il m'a fallu son autorisation sous peine de me rendre coupable d'abandon du domicile conjugal". Cette correspondante n'a pas exagéré. La situation est telle que décrite et Menie Grégoire se la fait confirmer par des juristes. "C'est le plus gros scandale en matière de condition féminine", clame-t-elle et d'alerter la presse, le ministère de la justice pour obtenir l'autorité parentale<sup>101</sup>.

Mais elle lutte concrètement aussi pour l'émancipation des femmes. Elle combat, elle aussi, la faiblesse féminine, la propension à laisser l'homme seul agir et elle juge "irresponsable" une épouse spoliée de sa fortune par un mari joueur, obnubilée qu'elle était par "la nostalgie de la vieille protection de l'homme"<sup>102</sup>. Les femmes doivent gérer leurs biens. Elles ont aussi le droit, voire le devoir, de travailler. Face à ce mari inquiet pour l'avenir de sa femme s'il venait à disparaître mais néanmoins "fermement pour la dissuasion de la femme au travail surtout à notre époque où beaucoup de jeunes se trouvent sans emploi", car "la société entière repose sur la mère si nous ne voulons pas voir de jeunes délinquants, d'enfants livrés à eux même, laissez la mère au foyer", elle défend le droit au travail. Elle souligne d'abord le niveau dérisoire des allocations : 13 000 AF à partir de soixante-cinq ans pour une femme ayant élevé au moins cinq enfants. Puis, elle montre que les femmes n'ont pas le choix : il n'y

---

<sup>98</sup> Lettre, janvier 1969, Seine, 66J 43.

<sup>99</sup> *Elle*, 7 mars et 20 juin 1949.

<sup>100</sup> *Elle*, 18 juin 1951.

<sup>101</sup> Lettre, s.d., banlieue, Val d'Oise, 66J 43.

a plus de travail à domicile, le travail à temps partiel patine ; bref, il ne reste que le travail à temps plein même si les salaires sont inférieurs de 12% pour les femmes<sup>103</sup>. Elle met les points sur les i à une auditrice du Nord, une quinquagénaire menacée d'abandon et à qui elle recommande de chercher au plus vite un emploi. Être femme au foyer est un "métier", certes, mais "sans avantages sociaux" et les femmes au foyer ont "mis tous leurs œufs dans le même panier" si bien qu'en cas de divorce ou de veuvage, elles n'ont plus rien : ni jeunesse ni métier<sup>104</sup>. Elle préfère de même le travail dérivatif à l'adultère pour les ménagères insatisfaites qui, comme cette ancienne institutrice et selon son mari, "n'aime pas les travaux de la maison avec la lancinante répétition des mêmes gestes". "Mettez la au travail", ordonne-t-elle. De là et logiquement, elle loue la femme délaissée qui a recommencé à travailler : "vous avez très bien fait"<sup>105</sup>. Elle reconnaît, d'ailleurs, que la femme au foyer se sent "mal à l'aise" : "c'est un métier que tout le monde dit beau mais que tout le monde méprise en fait" et elle consacre une semaine à ce thème en janvier 1969<sup>106</sup>

Elle est, en revanche, plus hésitante sur la revendication du partage des tâches domestiques. Lorsqu'une jeune mère au foyer se plaint de sa fatigue et de l'absence d'aide éducative de la part de son mari, elle s'interroge puis tranche par la négative : "Faut-il qu'on partage les tâches domestiques, que le mari se lève la nuit et pouponne pour moitié.

Je ne crois pas.

Si la femme travaille au dehors - normal

Sinon, il est juste qu'elle fasse sa tâche à elle"<sup>107</sup>. La revendication l'intéresse, cependant. Elle publie ainsi dans *Marie-Claire* un article, "Est-ce la fin des vrais hommes ?" qui lui a valu un volumineux courrier. Elle veut bien reconnaître avec une auditrice combative que "cette égalité des sexes est encore très rare, que bien souvent tout rentre dans l'ordre avec le mariage et les enfants". Mais les femmes changent et les hommes doivent changer aussi même si c'est "douloureux" pour eux. Elle accepte donc de cautionner la lutte féministe de la jeune femme qui a dû "se battre jour après jour sans relâche pour obtenir de [son] mari que "l'égalité théorique de l'homme et de la femme" soit enfin mise en pratique" mais elle refuse la guerre entre les sexes et préfère aller "habilement, doucement", au pas du bonheur<sup>108</sup>. Là encore, rien d'étonnant. Menie Grégoire a reconnu sa dette envers Simone de Beauvoir mais

<sup>102</sup> Lettre, s.d., petite ville, Indre-et-Loire, 66J 44. La correspondante parler au nom d'une amie mais c'est son cas qu'elle expose.

<sup>103</sup> Lettre, décembre 1968, banlieue, Val d'Oise, 66J 43.

<sup>104</sup> Lettre, décembre 1968, ville moyenne, Nord, 66J 43.

<sup>105</sup> Lettre, novembre 1968, petite ville, Seine-Maritime, 66J 43 et lettre, août 1969, banlieue, Yvelines, 66J 44.

<sup>106</sup> Lettre, décembre 1968, village, Ardennes, 66J 43.

<sup>107</sup> Lettre, décembre 1968, s. l., 66J 43. Intervention à l'antenne le 7 janvier 1969.

"profondément révoltée par cette sécheresse intellectuelle qui aboutit à un refus de féminité et de maternité", elle propose "un féminisme qui ne soit ni une revanche ni une rivalité ou une identité avec l'autre sexe"<sup>109</sup>.

Marcelle Ségal et Menie Grégoire ont toutes les deux travaillé à la dédramatisation des conflits conjugaux. Le seul fait d'en parler permettait aux correspondants de se libérer et de se consoler en se découvrant des compagnons d'infortune. Leurs réponses ont sûrement produit des effets individuels et sociaux. Il est difficile de le savoir pour le courrier du cœur. Certaines auditrices, en revanche, remercient Menie Grégoire pour sa clairvoyance qui les a conduites à modifier leur approche de la vie conjugale. Si chacune, à son époque, a proposé sa lecture du couple, la famille reste pour elles une institution fondamentale. Les femmes doivent donc la préserver. Leur sacrifice, toutefois, ne saurait être ni éternel ni inconditionnel. Il est des divorces, voire des adultères, bénéfiques. En revanche, l'épouse est sommée de s'effacer devant la mère et celle-ci doit renoncer à être une femme pour le bonheur de ses enfants. Chez Marcelle Ségal, cette conviction reprend le discours traditionnel sur la maternité qui atteint son apogée dans les années du baby boom. Chez Menie Grégoire, il s'appuie sur son expérience personnelle. Persuadée que "la maternité a certainement été ce qu'il y a eu de meilleur et de plus important dans [sa] vie", confortée d'autre part par sa pratique de la psychanalyse, cette dernière est convaincue que l'enfant a besoin de sa mère "dès la naissance", que celle-ci, sa "référence permanente", doit "entourer ce premier développement affectif, l'accueillir, le fêter afin que l'enfant prenne son importance", qu'"il ne soit pas toute sa vie "de trop", perdu dans un monde à jamais vide". Partant, comme "cette partie là se joue dans les trois ou quatre premières années", "il paraît à peu près impossible d'avoir de jeunes enfants en continuant à exercer, tel quel un métier"<sup>110</sup>. Par voie de conséquence, l'émancipation des femmes ne saurait rimer avec partage des tâches. La psychanalyse relaie ici la rhétorique naturaliste sur les femmes. Les détracteurs de l'émission ont, du reste, vivement reproché à Menie Grégoire d'avoir "vulgarisé la psychologie freudienne sans que personne ne s'en aperçoive au départ"<sup>111</sup>. Cette vulgarisation a joué dans deux sens contraires : libérer la sexualité féminine tout en subordonnant l'individu-femme à la maternité.

<sup>108</sup> Lettre du 27 septembre 1968, Viroflay, Yvelines, 66J 43. Voir *Marie-Claire*, n° 191-192.

<sup>109</sup> Voir S. Chaperon, op. cit. et *Telle que je suis*, p. 183 et 202-203.

<sup>110</sup> Citations tirées de *Telle que je suis*, p.166 et *Le métier de femme*, p. 246.

<sup>111</sup> *Le métier de femme*, p. 270. Sur ses psychanalyses, voir *Telle que je suis*.